

L'Église recadre Points-Coeur

Des mesures rigoureuses ont été prises à l'égard de cette association internationale qui envoie des jeunes en mission à l'étranger,



Clément SACCOMANI/CIRIC

Communion lors de la messe au point cœur du Barrio de la Ensenada, à Lima (Pérou), le 17 février 2009. Mgr Rey insiste sur les « fruits spirituels bien réels » de l'œuvre.

Une enquête canonique a mis en évidence « un manque de maturité ecclésiale » et « un risque d'enfermement de l'œuvre sur elle-même »

En concertation avec la Congrégation pour la Doctrine de la foi, Mgr Dominique Rey, évêque de Fréjus-Toulon, a pris des mesures à l'égard de l'œuvre Points Cœur au terme d'une enquête canonique pour « rectifier certains dysfonctionnements, repreciser le charisme de l'œuvre ».

Cette enquête lancée en janvier s'est achevée il y a un mois. Elle portait sur la structure de cette association internationale qui envoie, depuis 1990, des jeunes volontaires en mission à l'étranger, ainsi que sur la personnalité de son fondateur, condamné par la justice ecclésiastique pour abus de pouvoir et abus sexuel.

Le P. Thierry de Roucy, qui s'était déjà vu interdire par l'officialité de Lyon de confesser pendant trois ans les membres de Points Cœur, s'est vu retirer toute activité ministérielle au sein de l'œuvre – ni gouvernement, ni enseignement, ni accompagnement. On lui a également demandé de quitter New York où il résidait pour rejoindre Toulon où l'évêque doit discuter avec lui d'un nouveau ministère.

Les centres de formation regroupés en France

Le gouvernement de la Fraternité Moloka'i, la branche sacerdotale de Points Cœur, a été confié à un commissaire, le P. Charles Mallard, curé de la paroisse du Mourillon, à Toulon, et vicaire épiscopal.

Il aura pour mission de travailler avec l'actuel modérateur général, le P. Guillaume Trillard, à la réforme des statuts de Points-cœur et de « clarifier certaines ambiguïtés » sur « la manière dont l'autorité est exercée, sur la liberté des personnes, le respect du for interne et du for externe, le discernement, la formation des membres ».

Le reste de l'œuvre – laïcs engagés, Servantes de la présence de Dieu – sera accompagné sur le plan spirituel et pastoral par un assistant ecclésiastique, le P. Frédéric Forel, curé de Saint-Cyprien à Toulon et ancien prêtre *Fidei donum* en Amérique du sud. Enfin, les centres de formation de Points Cœur seront regroupés en France, au séminaire de la Castille.

« Un tournant à négocié »

Ces mesures s'appuient sur les témoignages recueillis au cours de l'enquête par le P. Loïc-Marie Le Bot, dominicain, doyen de la faculté de droit canonique de l'Institut catholique de Toulouse, et consultant de la Congrégation pour les instituts de vie consacrée et les sociétés de vie apostolique

Son rapport met notamment en évidence « un manque de maturité ecclésiale » et « un risque d'enfermement de l'œuvre sur elle-même et sur sa vision exclusiviste des choses ».

S'il insiste sur les « fruits spirituels bien réels » de l'œuvre, Mgr Rey souligne aussi qu'il y a « un tournant à négocié » : « Ni déni, ni diabolisation ou rejet total de cette œuvre, Il faut avoir confiance dans le jugement prudent de l'Église pour le bien de cette communauté afin qu'elle puisse continuer son activité, en repartant sur d'autres bases. Tout reste encore à faire ».

Céline Hoyeau

<http://www.la-croix.com/Urb-et-Orbi/Actualite/France/L-Eglise-recadre-Points-Coeur-2014-10-02-1215371>

